Bulletin de Santé du Végétal
Nouvelle-Aquitaine

Maraîchage

N°18
23/09/2025

Edition Nord Nouvelle-Aquitaine
Départements 16/17/79/86/87

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur formulaire d'abonnement au BSV

CHAMBRE D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière
Clarisse BANNERY
ACPEL
clarisse.bannery@acpel.fr

Animateurs délégués
Poireau : Sylvie SICAIRE CA 16
sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr

Céleri et carotte :
Benoit VOELTZEL - CA17
benoit.voeltzel@cmds.chambagri.fr

Directeur de publication
Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage Edition Nord NA N°X du JJ/MM/AA »

Ce qu'il faut retenir

- **Météo**

Après une hausse des températures la semaine dernière, les minimales et les maximales diminuent désormais pour atteindre des valeurs inférieures aux températures de saison.

- **Tomate en sol, sous abris (dernier bulletin)**
  - *Tuta absoluta* : le risque diminue au vu des retours.
  - Noctuelles : aucune nouvelle capture de *Chrysodeixis chalcites* et *Helicoverpa armigera*.
  - Mildiou : des symptômes avaient été observés récemment, en lien avec les conditions climatique. Restez vigilant.

- **Carotte et céleri-rave**
  - Mouche de la carotte : une mouche a été capturée en culture de céleri-rave dans la vallée de l'Arnoult.
  - Septoriose du céleri : des symptômes ont récemment été observés. Avec 6 cycles pour les secteurs de Saintes et Dercé, le risque est bien présent. Il est moins élevé sur le secteur de Mansle, mais reste présent (4e cycle).
  - Aster-yellow : des symptômes été observés sur plusieurs secteurs.

- **Alliacées**
  - Teigne : les captures sont faibles, le risque reste toutefois présent avec des adultes observés au cours des dernières semaines.
  - Mouche mineuse : de plus en plus de piqûres sont observées sur ciboulettes.
  - Mildiou : des symptômes continuent d'être signalés.

- **Sur différents autres légumes**
  - Ravageurs des crucifères : des piérides du chou continuent d'être signalées, la pression est importante.

Notes nationales et informations
- La « **dernière mise à jour** » de la liste biocontrôle.
- Lien vers les **notes nationales biodiversité**

Situation générale maraîchage

- **Les conditions climatiques de ces derniers jours** (source : Weenat)

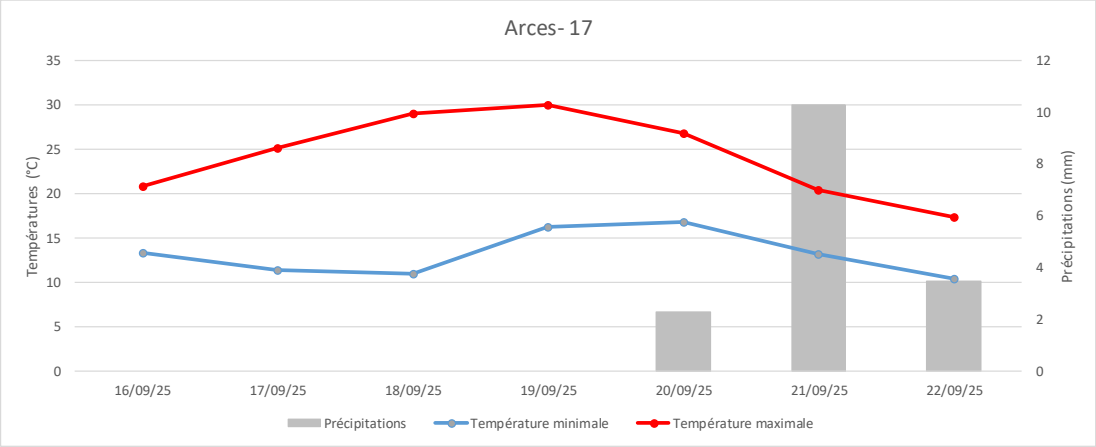

Cumul précipitations : 16,1 mm - Température minimale : 10,4 °C - Température maximale : 30 °C

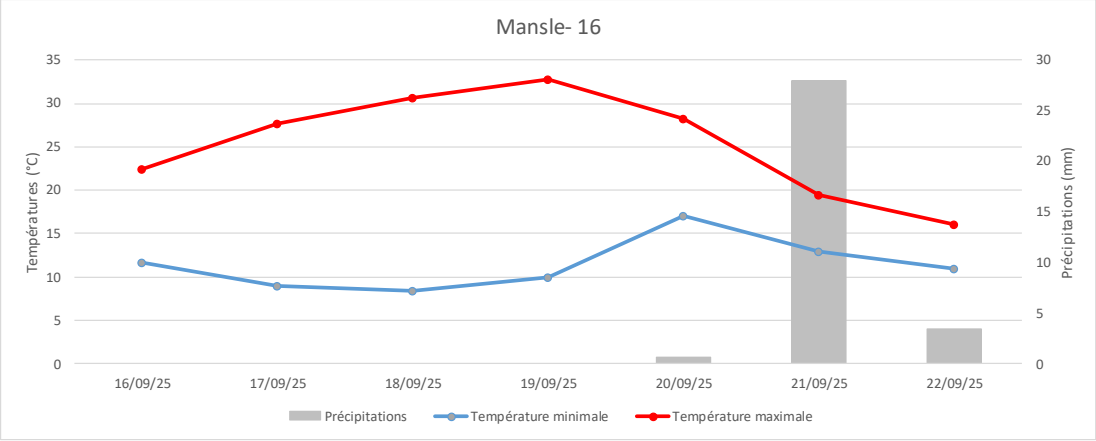

Cumul précipitations : 32 mm - Température minimale : 8,4 °C - Température maximale : 32,8 °C

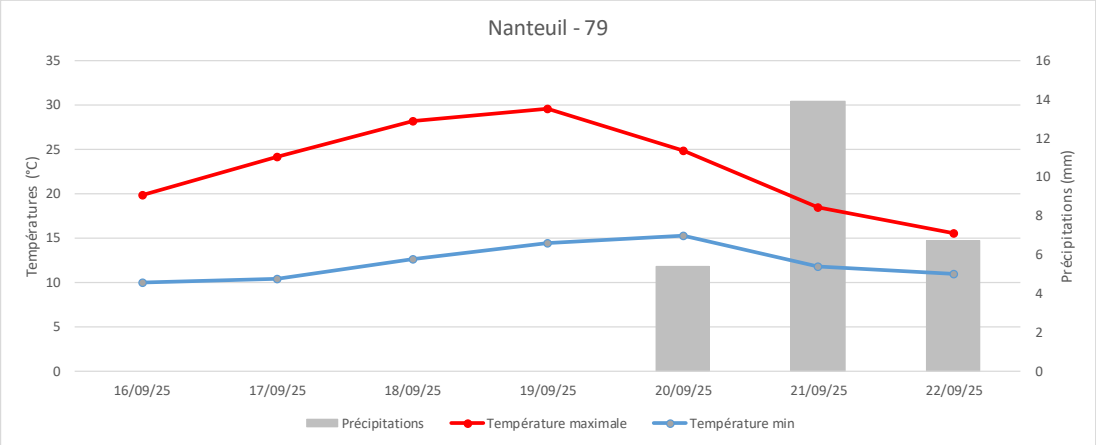

Cumul précipitations : 26 mm - Température minimale : 10 °C - Température maximale : 29,6 °C

Après un pic de température autour des 30°C le 19 septembre, les températures maximales redescendent depuis et sont inférieures aux températures de saison. Les températures minimales restent fraîches.
Le début de la semaine passée a été sec mais la fin de semaine a été marquée par des épisodes pluvieux apportant des cumuls pluviométriques variables selon les secteurs (32 mm à Mansle contre 16,1 mm à Arces).
Les prévisions n'annoncent pas de nouvel épisode pluvieux, les températures devraient rester stables tout au long de la semaine.

Tomate en sol, sous abris froids (dernier bulletin)

• Mineuse sud-américaine de la tomate (*Tuta absoluta*)

Les retours de piégeage la semaine passée signalent :

- Charente-Maritime : deux sites indiquent n'avoir piégé aucun individu.
- Deux-Sèvres : un site indique avoir piégé 4 individus. Malgré ce faible nombre, observé de nombreux adultes volants ont été observés. Un autre site n'a capturé aucun papillon.

La mise en place de la confusion sexuelle (biocontrôle), bien qu'efficace, n'empêche pas des accouplements à l'extérieur des zones d'influence de la confusion sexuelle et donc des pontes dans certains abris froids pourtant « protégés ».

Évaluation du risque : le risque est de plus en plus faible.

Mesures prophylactiques :

- Effectuer des rotations avec des cultures non hôtes de *Tuta absoluta* (ex : salade).
- Réaliser des interventions pendant l'inter-culture (ex : solarisation).
- Bien préparer le sol afin de réduire le nombre de chrysalides restées dans le sol.
- Eliminer les plantes hôtes dans la serre et aux abords (ex : morelle noire, datura, repousses de tomate).
- Protéger les ouvertures des serres par des filets insect-proof.
- Contrôler les plants dès la réception et le repiquage des plants sains.
- Suivre et entretenir des pièges de détection à phéromones.
- Eliminer régulièrement et détruire les déchets végétaux et les fruits infestés en évitant de les stocker à proximité des abris.

Des méthodes alternatives et des produits de biocontrôle existent :

- Piégeage massif.
- Différents auxiliaires : ***Macrolophus pygmaeus*** (punaise de la famille des miridae), ***Amblyseius swirskii*** (acariens prédateurs), ***Trichogramma achaeae*** (micro-hyménoptère).
- Confusion sexuelle (autorisée depuis juillet 2018) : diffusion de phéromones dans la serre afin d'empêcher l'accouplement.
- Des substances naturelles existent : Consulter la « **Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle** » mise à jour régulièrement.

• Noctuelles

La semaine passée, les retours de piégeage au niveau du réseau sont les suivants :

- *Chrysodeixis chalcites* : deux sites en Charente et en Charente-Maritime ne signalent aucun individu piégé.
- *Helicoverpa armigera* : un site en Charente ne signale aucun individu piégé.

Évaluation du risque : avec les données transmises, le risque est faible. Attention toutefois, lors des précédents bulletins, certains sites ont pu être fortement touchés, il faut rester vigilant.

Mesures prophylactiques :

- Protéger les ouvertures des serres par des filets insect-proof.
- Suivre et entretenir des pièges de détection à phéromone.

• Mildiou

La semaine passée avaient été signalés des symptômes de mildiou sporulant en tunnels mais aussi en plein champ.

Évaluation du risque : avec l'humidité particulièrement favorable au développement du champignon, le risque a pu être élevé. Avec les conditions récentes, il reste bien présent.

Carotte et céleri-rave

• Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

La situation au niveau du réseau

En culture de carotte, un site dans les Deux-Sèvres indique n'avoir piégé aucune mouche de la carotte.
En culture de céleri-rave, le relevé réalisé cette semaine fait état d'une capture d'une seule mouche sur un site.

Pour rappel, le seuil de nuisibilité est différent pour les deux cultures, la carotte étant plus sensible aux attaques de ce ravageur. Le seuil de risque de la carotte est fixé à 0,1 mouche/piège/jour ce qui équivaut à 3,5 mouches par semaine pour 5 pièges. Celui du céleri-rave est de 0,2 mouche/piège/jour, ce qui équivaut à 7 mouches par semaine pour 5 pièges.

Évaluation du risque : le seuil de risque n'est atteint pour aucune des deux cultures, bien qu'il soit présent.

Mesures alternatives et prophylactiques :

- La pose de filet de protection (pour éviter les pontes). Leur positionnement peut être ajusté en fonction du suivi des piégeages (pièges chromatiques).
- Favoriser la biodiversité fonctionnelle car il ne faut pas sous-estimer l'importance de la régulation naturelle par les auxiliaires.

• Septoriose du céleri (*Septoria apiicola*)

Les données météo des secteurs de Saintes (17), de Dercé (86) et de Mansle (16) sont utilisées pour les calculs du modèle de prévision des risques Septoriose céleri DGAL/Ctifl SEPTOcel (sur Inoki®). Pour des plantations à partir du 1er avril, les données des cycles du champignon au 23 septembre sont :

Site station	Nombre de cycles	Dates théoriques des prochaines sorties de taches
Saintes (17)	5	Pour le cycle 5 : les 28, 29, 30 septembre et le 1er, 3 et 4 octobre
	6	Pour le cycle 6 : les 9 et 10 octobre
Mansle (16)	4	Pour le cycle 4 : les 3, 6, 12 et 13 octobre
Dercé (86)	5	Pour le cycle 5 : les 3, 4 octobre
	6	Pour le cycle 6 : le 10 octobre

Les sorties de taches des 1ers et 2ème cycle (et 3ème cycle pour les variétés peu sensibles) sont peu à risque.

Des symptômes ont récemment été observés dans la vallée de l'Arnoult. Pour certaines parcelles, le feuillage est complètement détruit.

Symptômes de septoriose récemment observés dans la vallée de l'Arnoult (Crédit photos : ACPEL)

NB : ce modèle calcule sur les bases de données climatiques débutant le 1er avril (date de plantation retenue), de plus il ne peut pas prendre en compte les irrigations pratiquées à la parcelle. Ainsi, pour des

plantations très précoces et/ou dans le cas d'irrigations répétées le risque réel peut être supérieur à la prévision du modèle.

Evaluation du risque : au vu du nombre de cycles, le modèle annonce un risque pour tous les secteurs. Le risque d'extension (inoculum disponible pour le cycle suivant) ne sera véritablement présent que quelques jours avant les dates de sorties de taches calculées par le modèle.

Mesures alternatives et prophylactiques :

- Bien aérer le feuillage.
- Privilégier un arrosage le matin.
- Utiliser des variétés moins sensibles à la maladie.

• Aster-Yellow

Des symptômes ont récemment été observés en Charente. Le site sur lequel la maladie a été signalée est très impacté avec de nombreux plants touchés. La maladie a aussi été observée sur plusieurs sites dans la vallée de l'Arnoult, où la maladie semble présente mais moindre, avec des pourcentages de plants touchés inférieurs à 5 %.

Pour rappel, cette maladie est due à un phytoplasme transmis par des cicadelles. Elle conduit à des décolorations jaunes accentuées par des facteurs de stress comme la sécheresse ou la concurrence des adventices.

Jaunissement dû à l'Aster-yellow sur plants de céleris (Crédit photos : ACPEL)

Evaluation du risque : le risque est à relier à la parcelle, à l'année et à des contextes favorables à l'expression du phytoplasme.

Alliacées

• Teigne (*Acrolepiopsis assectella*)

La surveillance de cet insecte par capture (capsule de phéromone spécifique sur plaque engluée) est essentielle car les dégâts potentiels sont importants, notamment en maraîchage AB.

La situation au niveau du réseau

La semaine passée, les retours indiquent :

- Charente-Maritime : un site indique une capture d'1 individu alors qu'un autre n'en a pas piégé.
- Deux-Sèvres : deux sites n'indiquent aucun individu piégé.
- Charente : des sites présentent des larves dans le bourgeon terminal. On estime que plus de 2 % des pieds sont touchés.

Évaluation du risque : le risque est présent. Il est nécessaire d'intervenir au moment des vols du papillon et jusqu'au tout début du développement des chenilles.

Remarque
Pour rappel, l'activité de vol et l'apparition des dégâts sont décalées de 2 à 4 semaines. Les dégâts par lacération du feuillage apparaissent après développement de la chenille dans le cœur du poireau.

Savoir différencier les larves de teigne et de mouche mineuse

Il est fréquent de confondre les larves de mouche mineuse et celles de teigne. Les problématiques liées à ces deux ravageurs sont différentes en termes de risque et de gestion de ce risque. Ainsi, il est important de pouvoir différencier les deux types de larves lors des observations en culture d'alliacées.

Larve de mineuse :	**Larve de teigne :**
Les mineuses sont des diptères, ainsi leurs larves sont dépourvues de pattes. Le corps est souvent étroit à l'avant et élargi à l'arrière. La détermination se fait à partir des stigmates. 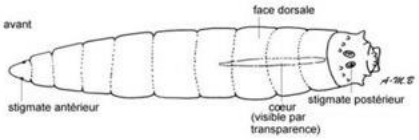 La larve de la mineuse du poireau est jaune pâle (6 mm au dernier stade) 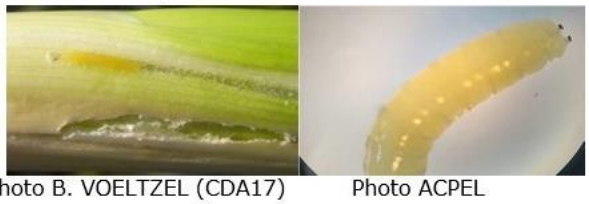 Photo B. VOELTZEL (CDA17) Photo ACPEL Il n'est pas aisé d'apercevoir les stigmates sans un fort grossissement.	Les teignes sont des lépidoptères et à ce titre on retrouve dans les larves les caractéristiques de la chenille. La larve de teigne est jaune et mesure jusqu'à 14mm. 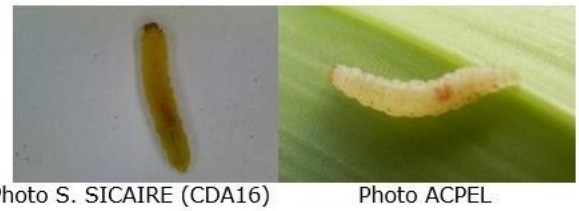 Photo S. SICAIRE (CDA16) Photo ACPEL Avec une loupe, des segments abdominaux sont visibles et selon les stades, on peut apercevoir des ponctuations noires sur chaque segment. La tête est bien visible, ainsi que ses mandibules.

• Mouche mineuse (*Napomyza gymnostoma*)

Pour cette production, en raison des dégâts potentiels, ce parasite est suivi avec la mise en place d'un réseau de suivi sur ciboulettes. Les piqûres de nutrition observées sont spécifiques et donnent une indication sur la période d'activité de l'adulte avant la ponte.

La situation au niveau du réseau

L'observation de piqûres de nutrition sur ciboulettes est de plus en plus fréquente sur certains sites. Pour les sites qui n'avaient pour l'instant pas noté de piqûres de nutrition sur ciboulettes, les premières piqûres ont pu être constatées. Un site dans les Deux-Sèvres indique en avoir observé sur 2 pieds de ciboulettes sur 6.

Rappel de la biologie du ravageur

- Tout d'abord, la mouche repère les plantes intéressantes pour la réalisation de son cycle.
- Les femelles pondent ensuite au niveau des feuilles. Après éclosion des œufs, les larves descendent progressivement dans le fût.
- Les dégâts apparaissent au moment de la récolte avec observation de galeries caractéristiques et de larves et de pupes.

Évaluation du risque : l'activité de la mouche est actuellement en augmentation. Restez vigilants au cours des prochaines semaines.

Mesures alternatives et prophylactiques :

- Poser des filets.
- Détruire les débris végétaux infestés et les résidus de culture.

• Mildiou

Des symptômes de mildiou continuent d'être signalés sur poireaux en Charente. Plusieurs sites présentent des symptômes.

Pour rappel, ce champignon apprécie les températures douces et une forte hygrométrie. Les attaques liées à ce champignon peuvent parfois engendrer de lourdes conséquences sur la culture (perte de rendement, baisse de la qualité…). Les symptômes de mildiou se repèrent par des taches allongées livides puis blanchâtres au niveau des feuilles qui finissent par se dessécher.

Symptômes de mildiou sur poireaux (Crédit photo : ACPEL)

Évaluation du risque : la maladie peut présenter une extension rapide, le risque est présent.

Mesures alternatives et prophylactiques :

- Eliminer les déchets de cultures.
- S'assurer que les plants ne présentent pas de symptômes lors de la plantation.
- Privilégier des variétés tolérantes.
- Choisir des parcelles drainantes pour éviter la stagnation d'eau.

Sur différents autres légumes

• Ravageurs des crucifères

Récemment, plusieurs ravageurs des crucifères avaient été observés, notamment des punaises du genre *Eurydema* ainsi que des piérides du chou.

Des piérides du chou sont toujours observées. Récemment, des retours indiquent une pression toujours importante.

Dégâts causés par une piéride du chou (Crédit photo : Benoît VOELTZEL – CA 17)

Évaluation du risque : avec une pression élevée, le risque reste bien présent.

Mesures alternatives et prophylactiques:

- La pose de filets anti-insectes est une stratégie efficace pour les ravageurs des crucifères.

- **Punaises**

En Charente-Maritime, le piège ciblant la punaise diabolique (*Halyomorpha halis*) n'a capturé aucun individu.

Mesures alternatives et prophylactiques :

- Produire les plants dans un abri insect-proof.
- Protéger les ouvertures des serres par des filets insect-proof pour empêcher toute pénétration d'insectes.
- Contrôler la qualité sanitaire des plants avant et pendant leur introduction dans l'abri.
- Favoriser les ennemis naturels.
- Utiliser des auxiliaires.

Plus d'informations sur la comparaison entre *Halyomorpha halis* et d'autres espèces de punaises :**ICI** (Ephytia).

Notes nationales et informations

- **Liste des produits de biocontrôle actualisée : « Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle »**

- **Notes nationales Biodiversité : ICI**

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :

CDA 16, CIA 17-79, CDA 86, producteurs en AB (Bio Nouvelle-Aquitaine) et maraîchers diversifiés orientés vers les circuits-courts.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".